

# FILIERE SERVICE A LA PERSONNE

## CAP Petite Enfance

Niveau V

### Conditions requises :

- Agé d'au moins 18 ans au 31/12 de l'année de l'examen
- Candidats déjà titulaires d'un CAP

Ou

- Homme / Femme ayant élevé 2 enfants au moins
- Vaccination à jour + vaccination hépatite B (au minima en cours)
- Contractualiser un contrat de professionnalisation
- Extrait de Casier judiciaire

### Sélection :

Dossier de candidature + CV + lettre de motivation manuscrite

Entretien de motivation

Positionnement sur matières générales français, mathématique, biologie (dispense des cours possible suivant les diplômes déjà obtenus)

### Validation :

Diplôme CAP Petite Enfance

(Dispenses d'épreuves professionnelles possibles suivant les diplômes déjà obtenus)

### Objectifs de la formation :

Former des professionnels qualifiés et compétents aux métiers de la petite enfance pour :

- assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité et la garde des jeunes enfants
- contribuer au développement, à l'éducation et la socialisation des jeunes enfants
- assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant

### Contenu de la formation :

- Accueillir et communiquer avec l'enfant, les parents et les partenaires
- Organiser et sécuriser : les activités, les espaces de vie, les moyens et ressources, la prise en charge de l'enfant
- Répondre aux besoins de l'enfant : les soins, les repas et collations
- Accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et son développement : acquisition des fonctions sensorielles et motrices, acquisition du langage, de l'autonomie et socialisation
- Développement personnel : apprendre à avoir confiance en soi, formation aux premiers secours
- Acquisition des savoirs associés
- Etude de la pratique : dossier professionnel et d'animation
- Evaluations dont CAP blanc

### Durée de la formation :

Formation en alternance (contrat de 12 mois) dont 455 heures de formation en centre

### Emplois visés :

Employé(e) familial(e) au domicile du particulier

Assistant(e) maternel(le) agréé(e) (à son domicile ou en crèche familiale)

Aide maternelle en structure d'accueil

Agent technique des services maternelles (concours fonction publique)

**Poursuite d'étude :**

Diplôme d'Etat d'aide-soignant

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

Diplôme d'Etat d'éducation de jeunes enfants

Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile

Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure

**Structure d'accueil :**

Entreprise de services d'aide à domicile, crèche, halte garderie, école maternelle, centre de loisirs périscolaire

**Statut :**

|                                   |                                 | Conditions de prise en charge  | Rémunération   |                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|--|--|-----------------|
| Salarié                           | Période de professionnalisation | Voir condition de la prise en charge du coût de la formation par l'OPCA de l'entreprise  | Maintien de la rémunération pendant la formation             |                 |
|                                   | Congé individuel de formation   | Prise en charge du coût de la formation et du salaire par le FONGECIF                    | Maintien de 80% à 100% de la rémunération                    |                 |
|                                   | Contrat de professionnalisation | Voir conditions de la prise en charge du coût de la formation par l'OPCA de l'entreprise | Moins de 21 ans  | 55% du smic (1) |
|                                   |                                 |  | 21 ans et plus sans qualification                            | 70% du smic (1) |
|                                   |                                 |  | Moins de 21 ans avec qualification                           | 65% du smic (1) |
| 21 ans et plus avec qualification |                                 |  | 80% du smic (1)  |                 |
|                                   |                                 | Demandeur d'emploi de 26 ans et plus   | 85% du salaire minimal conventionnel, voire au moins le smic |                 |

*(1) Sauf disposition conventionnelles plus favorables.***Lieu de formation :**

Etablissement de formation d'Angers, Centre Pierre Cointreau

**Contacts :****Chambre de commerce et d'Industrie de Maine et Loire**

Angéline PELTIER

Tel : 02.41.20.53.28 – Fax : 02.41.20.54.66

Email : [angelina.peltier@maineetloire.cci.fr](mailto:angelina.peltier@maineetloire.cci.fr)[www.cciformation49.fr](http://www.cciformation49.fr)